



Bujumbura, le 28/09/2018

Réf: 141 /PRO-00079532

Monsieur le Directeur Général,

Objet : Extension du projet : Avant-projet Réduction des risques de catastrophes

J'accuse bonne réception de votre correspondance n° 215.04/209/PFNPRGC/2018 du 19 septembre 2018 par laquelle vous demandez une extension de la durée du projet jusqu' au 31 décembre 2018 pour finaliser les activités résiduelles dont notamment la multiplication de la stratégie nationale de prévention des Risques et de Gestion des catastrophes et la vulgarisation du document multipartenaire pour la mobilisation des ressources.

Au regard de l'importance des activités mentionnées dans votre correspondance ci-haut citée, le PNUD a le plaisir de vous annoncer qu'il marque son accord pour une extension sur la période susmentionnée.

Je voudrais vous réaffirmer l'engagement du PNUD à œuvrer aux côtés du Gouvernement du Burundi pour accompagner les institutions qui ont un rôle clé dans le développement durable, la promotion de la bonne gouvernance et le renforcement de la résilience communautaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de ma considération très distinguée.



Commissaire de Police Antoine Ntemako,
Directeur Général de la protection civile et président de la
Plateforme Nationale de prévention des Risques et de Gestion
Des catastrophes
à Bujumbura